

Nous informons la population ainsi que les hôtes que les bureaux de l'administration communale seront fermés :

le jeudi 13 et le vendredi 14 mai 2021 en raison de l'Ascension, ainsi que le lundi 24 mai 2021 en raison de la Pentecôte.

La taxe de séjour <u>sur les locations</u> peut être acquittée auprès des bureaux de l'Office du Tourisme des Diablerets.